



adapei 33



Ensemble, construisons demain

Année 2025

17/12/2025

Etablissement :
SIEGE

Poste disponible au :
01/01/2026

- CDI Tps complet
- CDD Tps complet
- CDI Tps partiel
- CDD Tps partiel

ETP 1

Nos avantages !

- Association parentale
- Equipes expertes et engagées
- Convention collective 1966
- Congés supplémentaires
- Plan de formation volontaire et ambitieux
- Application du Ségur
- Dispositif de prévoyance confortable
- CSE dynamique

Envoyer

Lettre de motivation et CV

matthieu.udioire@adapei33.com

Poste à pourvoir

Directeur adjoint de l'Offre de Services et des Établissements

La direction adjointe de l'offre de services et des établissements assiste le DOSE dans la mise en œuvre de la stratégie associative à l'échelle des établissements et services. Il assure par délégation une animation fonctionnelle, ainsi qu'un suivi opérationnel des projets, en lien avec les directeurs d'établissements et de services. Il manage les fonctions supports transverses aux différents pôles. Il contribue à l'harmonisation des pratiques, au soutien des équipes et à la dynamique de transformation de l'offre en cohérence avec le projet associatif et le CPOM.

Missions :

1. Management :

Le directeur adjoint à l'OSE assure le management des fonctions supports transverses aux pôles et assure également le management hiérarchique des directeurs d'établissement en cas d'empêchement du DOSE. Appui fonctionnel au pilotage stratégique et opérationnel : Il participe à la déclinaison du projet associatif et des CPOM au sein des établissements et services. Il accompagne la mise en œuvre des projets de transformation, d'extension ou de création de l'offre. Il contribue à la préparation et au suivi des réponses aux appels à projets, en lien avec le siège et les coordonnateurs de territoires.

2. Animation du réseau des directions d'établissements :

Il soutient les directeurs dans la mise en œuvre des projets de service, la conduite du changement, et l'amélioration continue de la qualité. Il anime des groupes de travail inter et intra pôles relatifs aux modalités d'accompagnements et de la formalisation de ces pratiques. Il représenter la direction de l'OSE aux réunions de territoire. Il participer à l'identification et à la diffusion des bonnes pratiques professionnelles.

3. Suivi et sécurisation des pratiques :

Il contribue au déploiement et à la structuration des outils et référentiels qualité, sécurité et gestion des risques. Il participe à l'analyse des indicateurs de pilotage des établissements et proposer des actions correctives si nécessaire à la direction de l'OSE et en supervise la mise en œuvre. Il suit aux côtés du DAF et du DRH, les plans d'action liés à la gestion budgétaire, RH, ou patrimoniale.

4. Représentation et partenariat :

Il peut être amené à représenter l'association localement ou thématiquement auprès des partenaires institutionnels et territoriaux par délégation (à rédiger).

Diplôme et pré-requis : Le directeur adjoint de l'offre de service et des établissements dispose d'un diplôme de niveau 7 (anciennement niveau I) ainsi que d'une expérience significative de gestion d'établissement médico-social ou sanitaire.

Profil cible :

- Connaissance en gestion de la production
- Connaissance du handicap
- Expérience en encadrement d'unités de production
- Maitrise de l'outil informatique et de logiciels professionnels
- Polyvalence, rigueur et organisation